

*L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DES GREFFES ET LES RELATIONS  
INTERNATIONALES*



*1. UNE POLITIQUE*

En 1998, le Conseil d'Administration approuvait une délibération structurant les actions de l'Etablissement français des greffes en matière de relations internationales, avec pour buts de valoriser l'expertise de la France et de soutenir des pays moins avancés dans le développement des activités de greffe, en distinguant trois groupes de pays en fonction du niveau atteint par leur système de santé.

L'Etablissement a aussi été désigné, en 1998, "tête de réseau" pour le ministère des Affaires Etrangères, ce qui lui confère un rôle de synthèse, de coordination, de prospection et de réflexion stratégique en matière de coopération touchant aux greffes.

*2. DES ACTIONS*

*2.1. La coopération intergouvernementale et bilatérale avec des pays de même niveau*

L'Etablissement français des Greffes participe aux travaux du Conseil de l'Europe, au sein de différentes instances. Il est également impliqué dans la réflexion sur les xénogreffes menée au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et a organisé un colloque sur ce sujet en 1998.

Au niveau communautaire, l'Etablissement est présent au niveau du groupe santé et du Comité européen de normalisation. Dans le domaine des tissus, il a organisé un colloque en 1998 et élaboré en 2000 un questionnaire qui a servi de support à un état des lieux de la réglementation dans les pays de l'Union Européenne. Il a également participé à l'élaboration du projet de directive sur les tissus, finalisé en 2002. L'Etablissement participe aussi au réseau européen des agences ayant des missions similaires dans le domaine des organes et entretient également avec elles des relations bilatérales

Enfin, l'Etablissement français des Greffes a été sollicité courant 2000 pour devenir centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé.

*2.2. La coopération avec des pays en voie de développement*

Les programmes de coopération ont pour objectifs de soutenir le développement de la greffe dans des pays qui en font la demande, tout en veillant à intervenir dans un contexte éthique et réglementaire conforme à des principes reconnus et en développant des actions en rapport avec les priorités et le niveau du système de soins local.

***L'Etablissement français des Greffes intervient dans son champ d'expertise propre (aide à la mise en place d'une organisation, élaboration de la législation, mise en place d'un organisme indépendant, etc). En ce qui concerne les aspects médico-techniques des programmes (formation de personne, expertise), il met en place des partenariats avec des établissements hospitaliers (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille, CHU Pontchaillou de Rennes, l'Etablissement français du Sang Rhône Alpes).***

***Trois régions sont concernées :***

***Le Maghreb (Tunisie et Maroc),*** depuis 1988, avec comme priorités le développement de la greffe rénale, compte tenu de la prévalence et du coût de l'insuffisance rénale terminale, et les greffes de tissus, cornées notamment.

***L'Amérique Latine,*** avec un soutien à deux pays, l'Argentine et le Mexique, sur des thèmes spécifiques (tissus, HLA, coordination du prélèvement) au cours de la période 1998-2000.

***L'Europe Centrale et Orientale, depuis 2000, avec deux programmes en cours,*** en Roumanie (soutien à la greffe et à la conservation de tissus au centre national des brûlés à Bucarest) et en Bulgarie (aidé à l'organisation du prélèvement et de greffe et expertise dans le domaine de la greffe hépatique).

***2.3. La mise en œuvre du rôle de "tête de réseau" pour le ministère des Affaires Etrangères***

***Un rôle de coordination et d'expertise auprès du ministère des Affaires Etrangères.*** Les avis délivrés par l'EfG sur les demandes de visas pour motif sanitaire en vue de greffe s'inscrivent également dans ce cadre

***Le recueil et la mise à disposition d'informations sur le prélèvement et la greffe dans différents pays***

***Le développement de stratégies et de recommandations pour le développement de la greffe dans des pays moins avancés :*** un travail s'engage en particulier sur l'accès aux immunosuppresseurs génériques et sur les aspects médico-économiques de la greffe.

### ***3. DES PERSPECTIVES***

L'Etablissement souhaite poursuivre et consolider ces différentes actions en cours sur le plan multilatéral et bilatéral et développer notamment les aspects européens et l'expertise sur la greffe dans les pays moins avancés.

## **MAGHREB**

### **TUNISIE**

#### ***Objectifs***

- mise en place du Centre National pour le Développement de la Transplantation d'Organes et à l'organisation du prélèvement sur donneur décédé,
- mise en place d'une activité de banque de tissus,
- développement de la greffe hépatique,
- formation à l'accueil des familles dans le cadre de l'activité de prélèvement sur donneur décédé.

#### ***Durée***

- trois ans renouvelables (convention EfG - AP HM- CNPTO)
- en cours : 1999-2001

#### ***Financement***

- ministère des Affaires Etrangères, avec par an actuellement :
- 15 à 20 séjours dans le sens Tunisie - France
- 8 à 10 missions dans le sens France - Tunisie

#### ***Partenariat***

- Assistance Publique Hôpitaux de Marseille,
- banque de tissus de Saint Louis, Paris.

### **MAROC**

#### ***Objectifs***

- soutien au ministère de la Santé pour la mise en place du cadre législatif, réglementaire et organisationnel du prélèvement et de la greffes,
- développement de la greffe rénale au CHU de Rabat (à partir de donneur vivant /donneur décédé), et de Casablanca (donneur vivant).

#### ***Durée***

- trois ans renouvelables (comité santé franco marocain)
- en cours : 2003-2005

#### ***Financement***

- ministère des Affaires Etrangères, avec par an actuellement environ :
- 13 stages dans le sens Maroc - France
- 13 missions dans le sens Maroc - France

#### ***Partenariat***

- Assistance Publique Hôpitaux de Paris (Saint Louis particulièrement)

## **EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE**

### **BULGARIE**

#### ***Objectifs***

- soutien à la mise en place de l'organisation du prélèvement sur donneur décédé,
- évaluation de la faisabilité d'un programme de greffe hépatique,
- développement et amélioration du programme greffe rénale.

#### ***Durée***

- trois ans renouvelables
- en cours : 2001-2003

#### ***Financement***

- ministère des Affaires Etrangères, avec par an actuellement :
- 4 séjours dans le sens Bulgarie – France,
- 6 missions dans le sens France – Bulgarie.

#### ***Partenariat***

- Assistance Publique Hôpitaux de Paris,
- CHU Pontchaillou, Rennes.

### **ROUMANIE**

#### ***Objectifs***

- soutien au développement d'une activité de greffe à l'Institut National des Brûlés à Bucarest,
- aide à l'amélioration de la prise en charge des grands brûlés dans ce centre.

#### ***Durée***

- trois ans renouvelables
- en cours : 2001-2003

#### ***Financement***

- ministère des Affaires Etrangères, en cours, avec par an:
- 4 stages dans le sens Roumanie - France
- 4 missions dans le sens France - Roumanie

#### ***Partenariat***

- Assistance Publique Hôpitaux de Paris (hôpital Cochin)